

**SOCIETE DE LA TOUR EIFFEL SA**  
Société anonyme au capital de 28.681.360 euros  
Siège social : 20-22 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS  
572 182 269 RCS PARIS

**Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 23 septembre 2011  
relatif à la nomination à effet du 1<sup>er</sup> septembre 2012 de Monsieur Renaud Haberkorn en  
qualité de directeur général**

Après échange de vues, le Conseil d'administration décide à la majorité, Monsieur Renaud Haberkorn s'abstenant, d'allouer à Monsieur Renaud Haberkorn une Indemnité de Révocation de 1.200.000 euros, soit deux ans de rémunération fixe, en cas de départ contraint non lié à une faute de l'intéressé. Le versement de cette indemnité sera soumis à la réalisation de critères de performance, conformément à l'article L 225-42-1, alinéa 2, du Code de commerce, qui sont fixés, pour les deux premières années du mandat de Monsieur Renaud Haberkorn, à :

- 1) Une Capacité d'Autofinancement avant Coût de l'Endettement Financier et Impôts retraitée des éléments non récurrents de 52 M€ pour l'année 2012 (en cas de départ contraint en 2012 ou 2013)
- 2) Une Capacité d'Autofinancement avant Coût de l'Endettement Financier et Impôts retraitée des éléments non récurrents de 54 M€ pour l'année 2013 (en cas de départ contraint en 2014)

Il est précisé que :

- a) la « Capacité d'Autofinancement avant Coût de l'Endettement Financier et Impôts » est celle figurant dans le tableau des flux de trésorerie des comptes consolidés ;
- b) le retraitement des éléments non récurrents sera établi dans l'esprit du tableau figurant dans le paragraphe « Analyse du résultat consolidé selon activité récurrente et non récurrente » du rapport de gestion 2010.